



# MAIRIE - INFOS

*La lettre d'information municipale : 2022/12*

*Saint Bonnet de Bellac, le 29 avril 2022*

*Madame, Monsieur, chers concitoyens,*

*Quoi de neuf ? dirions-nous en langage commun- depuis le dernier Mairie Infos.*

*Au niveau mondial, peu de choses ont évolué.*

*Le COVID court toujours, même si chez nous, en France, le très fort taux de vaccination en atténue les effets.*

*La guerre continue en Ukraine avec son lot de malheurs et d'horreurs même si le valeureux peuple ukrainien résiste à la monstrueuse armée russe.*

*La situation économique mondiale subit toujours les effets de ces 2 crises. Hausse des coûts de l'énergie, raréfaction d'un certain nombre de composants ou matériaux, risque de pénurie de produits alimentaires.*

*Au plan national, la grande affaire de ce mois d'avril a été l'élection du Président de la République.*

*Monsieur Emmanuel Macron repart pour 5 ans, c'est la première fois sous la Vème République qu'un président est réélu hors cohabitation.*

*Les résultats électoraux, tant du 1<sup>er</sup> tour que du 2<sup>ème</sup> tour, ont montré diverses fractures du corps social français : qu'elles soient géographiques entre le Nord, l'Est, le Sud méditerranéen et le reste de la France, qu'elles apparaissent entre les zones urbaines et rurales.*

*Après un quinquennat marqué par les crises des gilets jaunes, du COVID et de la guerre en Ukraine, le futur gouvernement aura, lui aussi, du pain sur la planche.*

*Ce sont maintenant 8 personnes qui sont réfugiées à Saint Bonnet : 4 femmes, 2 jeunes filles de 19 ans et 2 enfants de 14 et 8 ans, et ce sont près de 100 personnes qui sont accueillies dans notre secteur : Thiat, Mézières, Nouic, Saint Bonnet, Mortemart, Blond, Bellac, Magnac Laval, Blanzac.*

*Il convient de saluer l'implication et le travail d'Arnaud de la Salle qui est la cheville ouvrière de l'accueil de toutes ces personnes.*

*Dans le compte rendu des travaux du conseil municipal et au fil des pages de Mairie-Infos, vous pourrez voir les projets et les travaux qui avancent et se concrétiseront au cours de cette année.*

*Bonne lecture et bien cordialement*

*Jean Claude Boulle*

# Les travaux du Conseil Municipal

**Réuni le 14 avril dernier** à la salle annexe de la salle polyvalente, le Conseil Municipal a examiné une dizaine de dossiers dont le budget principal de la commune pour 2022.

Prêt à taux bonifié : programme 2022 : 6 000 € au taux de 0,35 %

Acquisition de photocopieurs : 2 copieurs Toshiba, un pour la mairie et un pour l'école au prix de 5 363 € HT, soit 6 435,60 € TTC. Adopté à l'unanimité.

Fondation du Patrimoine : demande d'adhésion, cotisation annuelle de 55 €. Adopté à l'unanimité.

Participation aux frais de séjours : des enfants domiciliés sur la commune

Séjour linguistique : 45 €/enfant

Séjour centre de vacances agréé : 3,60 €/jour

Adopté à l'unanimité

Renforcement des réseaux d'électricité :

Bel Air, Les Cros, Chez Pailler ; opération de mise en souterrain des réseaux basse tension (BT) et l'impact de ces travaux sur le réseau aérien d'éclairage public. Adopté à l'unanimité.

La fixation du taux des taxes :

Taxes foncières sur le bâti et taxes foncières sur le non bâti. Compte tenu de la bonne santé financière de la commune et dans un contexte économique difficile, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité qui demeurent **inchangés depuis 2018**. Lesdits taux sont de 37,81% pour la TFB et 65,46% pour la TFNB.

Toutefois, les sommes à payer aux impôts augmenteront du fait de la revalorisation annuelle des bases d'imposition, d'une part, et du relèvement des taux par la communauté de communes, d'autre part.

Les subventions : elles s'élèvent à 4 500 €.

Sont comprises dans ce montant une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le transport des réfugiés ukrainiens, et une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'Espérance Sportive de Saint Bonnet qui commémorera sa création à l'occasion de son cinquantenaire.

Extension du cimetière : acquisition d'un terrain

Comme suite à la décision de principe du conseil municipal du 20 décembre 2021, le maire a pris contact avec Mme Bidaud, propriétaire du terrain qui jouxte le cimetière, la route nationale et le CD 41.

Mme Bidaud ayant confirmé son accord par courrier pour vendre son terrain pour le prix de 1 000 €, le maire propose de réaliser cette acquisition au prix indiqué, ce qui est adopté à l'unanimité.

Acquisition d'une licence :

Dans la continuité du conseil municipal du 20 décembre dernier, le maire a pris contact avec M. Urbain, propriétaire du Soledad qui a cessé son activité courant décembre 2021.

M. Urbain s'étant mis d'accord avec le maire pour vendre sa licence IV pour le prix de 12 000 €, ce dernier propose au conseil de réaliser cette acquisition au prix indiqué : ce qui est adopté à l'unanimité.

#### Cession d'un terrain à la commune :

À la suite de l'accident de la circulation intervenu le 2 décembre 2021, la grange où s'est encastré le camion, route nationale, a été entièrement détruite et le propriétaire, M. Urbain ne souhaite pas reconstruire ce bâtiment.

M. Urbain propose au maire de céder gratuitement ce terrain à la commune, à charge pour celle-ci de procéder à la démolition d'une partie des murs restant actuellement debout : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Consolidation des murs et aménagement du terrain :

Concomitamment à la discussion avec M. Urbain relative à la cession de son terrain situé à l'intersection de la route nationale et de la rue des Tilleuls, le maire a pris contact avec M. et Mme Amsaleg, riverains de ce terrain, à propos du mur de la grange délimitant leurs propriétés respectives.

M. et Mme Amsaleg souhaitant que la commune conserve ce mur afin de les protéger des nuisances sonores et visuelles d'une part, des risques d'accident d'autre part, ont indiqué au maire leur volonté d'aider la commune à aménager ce terrain en faisant un don financier à cette dernière, couvrant une partie des travaux d'aménagement de cet espace.

Le maire propose au conseil municipal d'aménager ce terrain en espace vert et végétalisé, d'accepter le don financier que feront M. et Mme Amsaleg et de l'autoriser à signer le ou les devis de travaux correspondants qui pourraient avoisiner les 10 000 € : ceci est adopté à l'unanimité.

#### Contrat groupe avec le CDG :

Mise en conformité du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et externalisation DPO : adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Haute-Vienne avec DATA VIGI Protection situé à Beauvais. Adopté à l'unanimité.

## **Le budget principal**

**La section de fonctionnement** s'élève à 676 469 €

Les frais de personnel s'établissent à 209 594 € et représentent 30,98 % des dépenses.

Les charges à caractère général et de gestion courante sont de 205 850 €, soit 30,43 %.

Les intérêts d'emprunt, 7 000 €, sont en diminution de 1 300 € par rapport à 2021 et représentent 1,03 % des dépenses de fonctionnement.

Le virement à la section d'investissement, l'autofinancement, s'élèvera cette année à 116 439 €.

31 000 € ont été inscrits pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues et nos prévisions de réserves se situent à 106 186 €.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



La section d'investissement s'élève à 632 483 €

**Les dépenses** d'équipement prévues et le remboursement des emprunts :

- 12 000 € acquisition d'une licence IV
- 1 000 € acquisition d'un terrain pour l'extension future du cimetière
- 10 000 € provision pour travaux d'aménagement du terrain (ex grange)
- 270 000 €, travaux à la chapelle (18 000 €) et à l'église (252 000 €)
- 16 000 € rénovation du logement 17 de la rue des Tilleuls (ex logement de l'épicerie)
- 8 400 € remplacement des portiques endommagés (remboursé par l'assurance pour 6 000 €)
- 37 440 € renforcement du réseau électrique à Bel Air, les Cros, Chez le Bayle et Chez Pailler
- 2 000 € achat de matériel divers
- 1 500 € illuminations de Noël pour le village du Mas du Bost
- 8 000 € achat d'un micro-ordinateur et de 2 photocopieurs (mairie et école)
- 1 500 € achat de matériel bureautique
- 5 500 € aménagement du terrain d'entraînement pour l'équipe de football
- 51 600 € réfection de la route de Bellenesse-Haut (2<sup>ème</sup> partie) et aménagement du chemin de Grandou
- Le remboursement des emprunts en capital s'élève à 42 120 €.

**Les recettes** comprennent :

- 187 066 € de subventions du Département et de l'Etat
- 156 000 € d'emprunt
- 8 839 € de reversement de TVA
- 148 439 € d'excédent de fonctionnement versé à l'investissement sur l'exercice 2021
- 115 099 € de prévision de versement d'excédent de fonctionnement 2022
- 1 340 € d'opérations de transfert (amortissements)

## Le budget d'assainissement

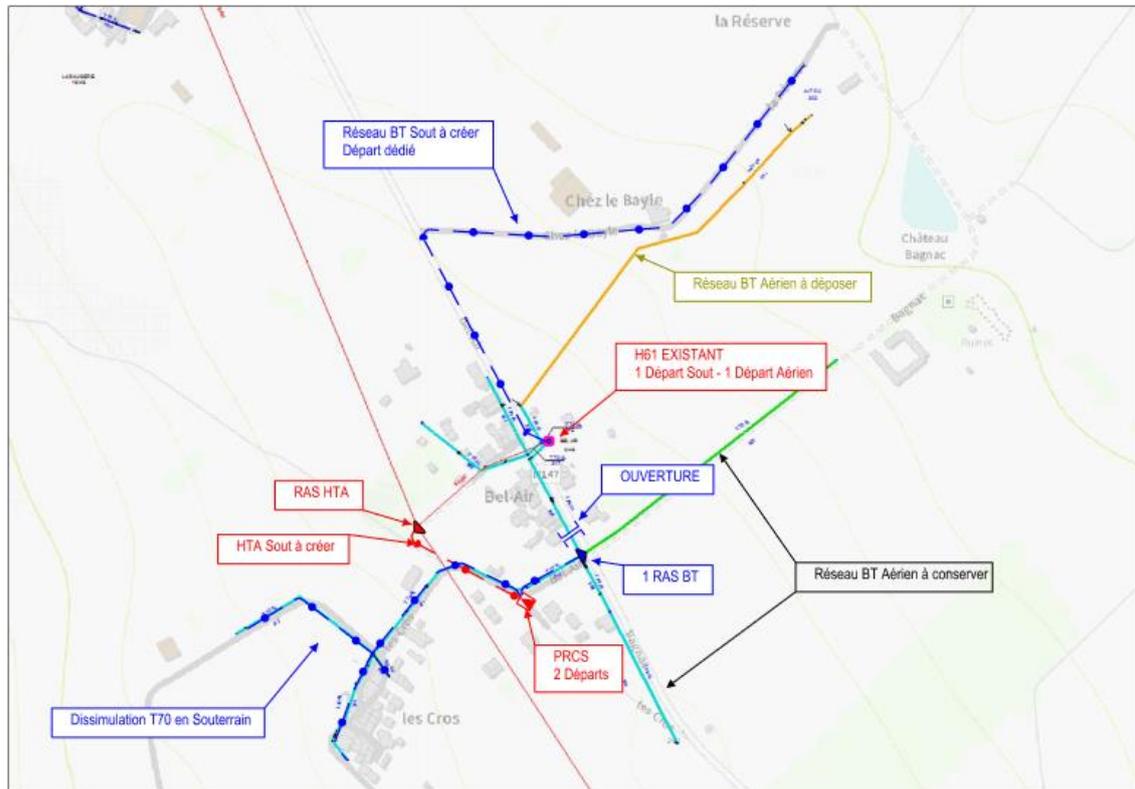
La section d'exploitation s'équilibre à 50 162 €.

La section d'investissement s'équilibre à 29 944 €.

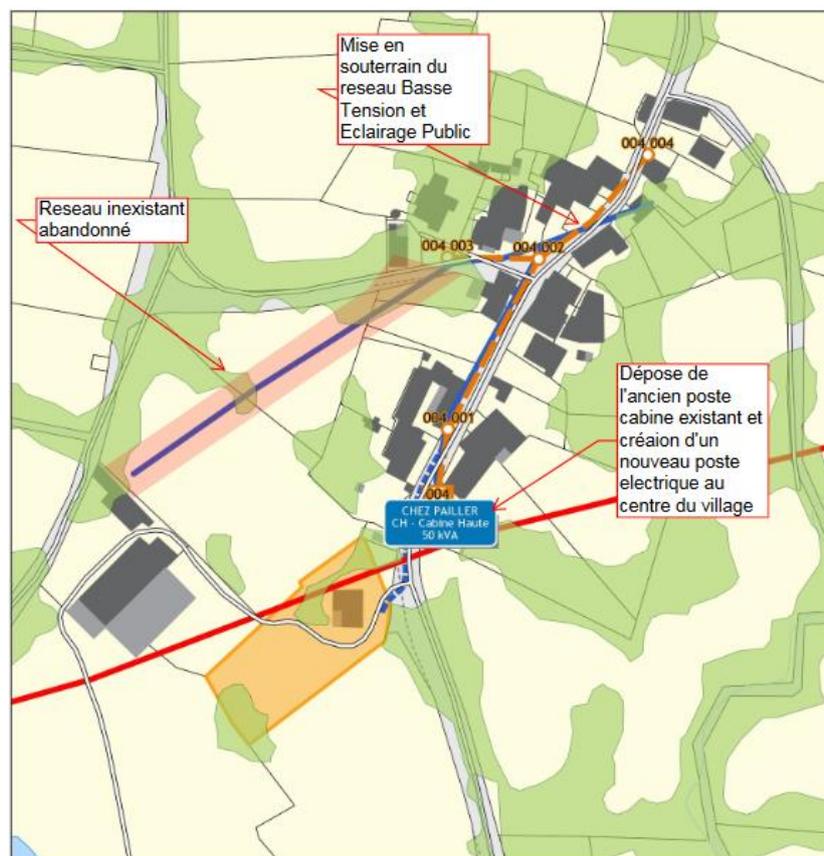
# Renforcement des réseaux électriques

Il s'agit de travaux sur le réseau électrique et sur le réseau d'éclairage public qui seront menés par le SEHV et qui auront lieu à la fin de l'année 2022.

Un chantier concernera Bel Air, les Cros, Chez le Bayle, la Réserve et Bagnac.



Un autre chantier concernera « Chez Pailler ».



## « Le grand déménagement »

Le démarrage des travaux de l'église se précisant, il convenait de libérer cette dernière de tous ses éléments meublants et notamment les bancs.

Le mardi 19 avril, à 14h, c'est donc une « joyeuse bande de déménageurs » qui s'était donné rendez-vous place de l'église pour participer à cet arban.

Il a bien fallu un bon après-midi pour transporter tout ce mobilier à la Rissanderie dans l'ancienne stabu de Joël qui avait mis également à disposition son tracteur et son porte-engins, ce matériel étant complété par le camion de la commune ainsi qu'une remorque plateau prêtée par Pascal Joly et tractée par le kubota communal.

C'est donc avec beaucoup de foi dans leur entreprise et dans une ambiance sympathique que nos déménageurs ont mené à bien leur mission. Il restera à Lydie le soin de procéder à la conservation des éléments religieux et aux ouvriers de l'entreprise Blanchon de déposer les statues et le chemin de croix, de déplacer l'autel en bois et le confessionnal.



De gauche à droite : Alain Moreau, François Portolan, Joël Dechatre, Rémi Guilhem, Alain Normand, Ludovic Dubois et Jean-Claude Boulle. Manque Adrien Lafaye empêché au dernier moment.

## Et toujours un appel à la générosité.....



La Fondation du Patrimoine avait fixé à 20-25 000 € le montant pouvant être collecté en comparaison avec ce qui avait été collecté par des communes rurales de même taille.

2 possibilités pour faire un don :

. Un chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – St Bonnet de Bellac » à envoyer directement à la Fondation ou à déposer à la mairie.

. En versant directement sur le site de la Fondation

## Bellac → Pays marchois

**SAINT-BONNET-DE-BELLAC** ■ L'anniversaire plein de souvenirs d'un quinquagénaire qui ne manque pas de fans

# Le club de foot prépare ses 50 ans

L'Espérance de Saint-Bonnet-de-Bellac (ESBB) va célébrer son demi-siècle et aimera pour l'occasion réunir les anciens du club.

Anne-Marie Muia

anne-marie.muia@centrefrance.com

Les plus pointilleux diront : « Mais c'est le 11 juin 1971 qu'est née l'Espérance de Saint-Bonnet-de-Bellac ! ». Assurément, mais face à la crise sanitaire, il a été préférable de reporter cet anniversaire. Aussi, l'équipe dirigeante actuelle et les bénévoles ont opté pour une belle fête le samedi 18 juin 2022. Et elle lance un appel... afin qu'un maximum d'anciens, joueurs comme bénévoles, se manifestent pour honorer les illustres dirigeants et licenciés du club. De plus, les organisateurs espèrent récolter de nombreuses photos et/ou documents d'archives, même un peu abimés, le numérique faisant des merveilles !

### Un peu d'histoire

Il y a cinq décennies (et un an !), Raymond Chaput et Guy Pressignac fondent l'Espérance de Saint-Bonnet-de-Bellac pour répon-



GRANDE FAMILLE. L'équipe de la saison 2021-2022 réunie avec des dirigeants actuels et anciens, ainsi que des bénévoles.

dre à la demande d'adeptes du ballon rond, alors que Bellac, Bussière-Poitevine, Thiat... ont déjà leur club. La première saison, il n'y aura qu'une équipe senior (masculine, cela va de soi !). Puis, les effectifs s'offrent avec deux équipes seniors et une équipe cadet. « En 1979-1980, c'est la montée en promotion de 1<sup>re</sup> division de l'époque. C'était le sommet du sommet ! », se souvient Marc Germannaud, gardien de but de 1974 à 1984, éducateur depuis

2018 et vice-président depuis cette année.

En 2005, l'ESBB devient membre du FUN 87 HL (Foot Union Nord 87 Haut-Limousin), qui a pour but de regrouper les écoles de foot du nord du département (Bellac, Berneuil-Saint-Junien-les-Combes, Le Dorat, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet) et mutualiser les joueurs afin de pouvoir constituer des équipes complètes.

Pour cette saison, le club compte 21 licenciés avec une équipe senior en D3.

« C'est une équipe jeune qui se bat sur tous les fronts pendant le match et même après. Cet engagement fort permet de maintenir un club de foot dans une commune de moins de 500 habitants, ce qui est rare », pointe Pascal Joly, qui est entré à l'ESBB en 1980 et a été défenseur jusqu'en 2007-2008. Cheville ouvrière du club, il a quitté le terrain et est président depuis 2017.

Le club a connu des hauts et des bas (comme en 2007, année durant la-

quelle il a été mis en sommeil faute de licenciés suffisants), mais hier comme aujourd'hui, l'ambiance familiale et d'entraide a toujours caractérisé l'ESBB, chacun mettant la main à la pâte pour aider, les bénévoles certes, mais également les joueurs, et les épouses/compagnes !

### Une journée festive

Pour fêter ce demi-siècle, une journée festive sera placée sous le signe de la convivialité et du partage de souvenirs.

En clin d'œil à ce stade

municipal sur lequel s'usent quelques crampons, l'anniversaire s'y déroulera, avec un apéritif suivi d'un déjeuner réunissant les anciens, les actuels joueurs, dirigeants, bénévoles ainsi que les familles. Comme on sait que les discussions seront longues et les retrouvailles émouvantes, il est également prévu un buffet froid le soir avec une soirée dansante. ■

► **Pratique.** Renseignements/inscriptions : 06.66.29.27.61. Envoi de photos/documents anciens : germannaud.marc@orange.fr

### ON RECHERCHE ■ José Andueza

Né en 1960, José Andueza a marqué l'ESBB. A 15-17 ans, il avait obtenu une dérogation pour jouer en équipe senior. Il était très doué pour son âge et très prometteur. Ses parents étaient employés de maison à Saint-Sornin-la-Marche chez Marcoux. Mais à la fin des années 70, il est reparti avec sa famille en Espagne. Le club le recherche activement...

## ÉDITO DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté et ferveur que le club de l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac organise le **SAMEDI 18 JUIN 2022**, à partir de 11h30, au stade municipal, ses **50 et 1 an d'existence**.

**Fierté**, parce que l'Espérance est toujours là ! En effet, sous l'impulsion de ses fondateurs et de tous les dirigeants qui se sont succédés, l'histoire continue et écrit l'avenir de nos jeunes, qui sont pleinement dévoués et intégrés dans le fonctionnement de leur club.

**Ferveur**, car malgré les crises sanitaires, économiques, de guerre, que nous subissons, nous voulons vous retrouver, jeunes et moins jeunes pour vivre ensemble un moment convivial, rempli de joie, de partage, de souvenirs, bref un moment d'échange intergénérationnel. Il y a tant d'anecdotes à raconter...

Ce samedi 18 juin 2022 nous allons rendre hommage aux dirigeants fondateurs, à ceux qui nous ont quitté trop tôt.

Et nous allons nous tourner vers l'avenir en souhaitant bon vent à tous, et longue vie à notre club l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac.

**Alors tous en fêtes avec les Verts.**

Pascal JOLY



GRANDE FAMILLE. L'équipe de la saison 2021-2022 réunie avec des dirigeants actuels et anciens.

# L'E.S.B.B.



Fête  
des  
**50** ans

**RENDEZ-VOUS AU STADE  
18 Juin 2022**



VERITABLES  
Guy PRESSIGNAC et Raymond CHAPUT  
Cofondateurs du club - 1971  
A.S. Espérance de St Bonnet de Bellac

**Pour tout renseignement ou inscription  
06 66 29 27 61 ou 06 15 21 84 26 ou 06 09 54 83 61**

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE



## PROGRAMME DE LA FÊTE DES 50 ANS

**Le 18 juin 2022**

**Stade municipal de Saint-Bonnet-de-Bellac**

**11h30** Accueil

**12h** Vin d'honneur officiel offert par le club

**13h** Repas servi sous chapiteau  
par Éric et Carine du « Ô Bell Accueil »

*L'après-midi sera consacrée  
aux témoignages et anecdotes de chacun*

**18h** Match des jeunes du FUN 87 H.L.

**20h** Restauration possible sur place (Food Trucks)

**22h30** Feu d'artifice

*Animation musicale tout au long de la journée*

Pour les repas du midi au tarif de 20 euros

sur inscriptions au **06 66 29 27 61**

ou **06 15 21 84 26** ou **06 09 54 83 61**



**50 ANS U.S.B.B.**

BayWa r.e est fier d'être partenaire des 50 ans de l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac !

Venez-nous rencontrer à notre stand à l'occasion de cet événement, le 18 juin.

Participez au Quiz énergétique et tentez de remporter des lots !

# Travaux sur la RN 147

La programmation des travaux 2021 de la DIRCO (Direction des Routes du Centre-Ouest) concerne les travaux à réaliser en 2022.

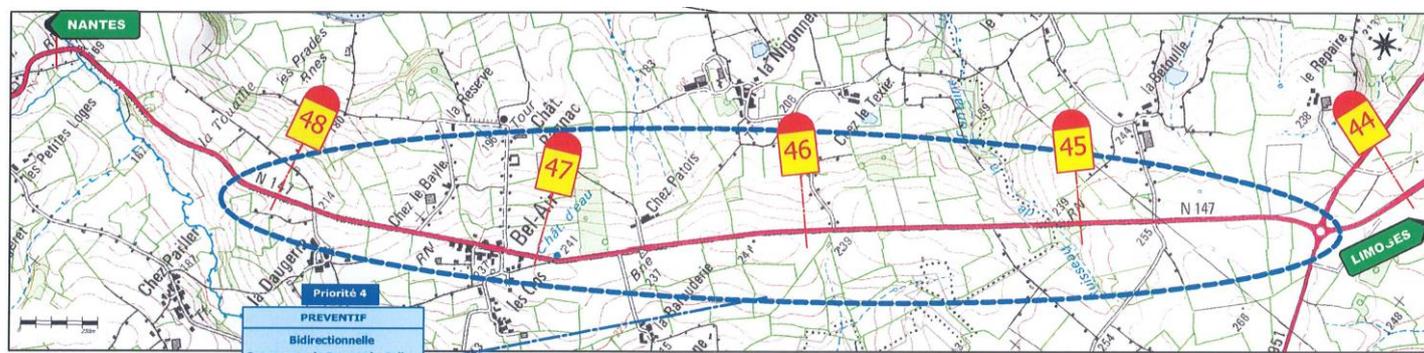
Il s'agit de la réfection du giratoire du Repaire et du tronçon de la nationale de la Daugerie au carrefour du Repaire.

Ces travaux devraient se dérouler sur 4 semaines en septembre 2022 pour ce qui concerne la réfection de la chaussée de la RN 147 et sur 2 semaines début octobre pour le giratoire.

La circulation sera complètement interdite pendant cette période de 4 semaines de St Bonnet au Repaire sauf aménagement pour les villages riverains.

Les travaux du giratoire s'effectueront la nuit et celui-ci sera ouvert à la circulation de 7h du matin à 20h le soir.

Des déviations seront mises en place à partir de Bussière-Poitevine dans le sens Poitiers-Limoges et à partir de Bellac dans le sens Limoges-Poitiers.



## En bref

### La croix de Bezeaud



1<sup>ère</sup> étape de la réfection des croix du chemin de la procession

### Vaccination COVID 4<sup>ème</sup> dose :

- . Accessible dès 60 ans 6 mois après la 3<sup>ème</sup> dose.
- . Accessible aux plus de 80 ans et pour les immunodéprimés dès le 3<sup>ème</sup> mois.
- . Pour les personnes sévèrement immunodéprimées elle peut être réalisée 1 mois après la 3<sup>ème</sup> dose.

Les vaccinations sont maintenant effectuées chez le médecin traitant ou en pharmacie.

Les centres de vaccination sont fermés.

Prendre contact si besoin avec la mairie.

### Route de Chateaufeuf :

Les travaux de réfection de la voie communale n°12 interviendront sur 3 semaines, mi-juin mi-juillet.



## Projet de parc photovoltaïque au sol de Saint-Bonnet-de-Bellac

**Permanence d'information**  
Mairie de Saint-Bonnet-de-Bellac

**Mardi 10 mai 2022**  
**de 10h30 à 19h00**

Venez poser toutes vos questions aux équipes de BayWa r.e. !

